



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT 2024-05, 2024-06 ET 2024-07

Aux personnes intéressées par ces projets de règlement.

AVIS PUBLIC est par la présente, donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors d'une réunion tenue le 13 MAI 2024, le conseil municipal a adopté les projets de règlement suivants :

- Projet de règlement numéro 2024-05 modifiant le règlement de lotissement numéro 2008-05 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé;
- Premier projet de règlement numéro 2024-06 modifiant le règlement de zonage numéro 2008-07 afin de bonifier le cadre réglementaire à l'initiative de la municipalité;
- Projet de règlement numéro 2024-07 modifiant le règlement sur les conditions d'émission des permis de construction numéro 2008-02 afin de corriger certaines irrégularités et d'ajouter une exception concernant les chalets.

POURQUOI CES CHANGEMENTS?

La Municipalité de Saint-Adelme est tenue par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* d'harmoniser sa réglementation d'urbanisme avec les dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Matanie qui ont été modifiées dans les dernières années. La municipalité désire mettre à jour une partie de sa réglementation d'urbanisme afin d'adresser des enjeux et problématiques qui touchent son territoire, notamment en termes de logements. Ces modifications sont entreprises à l'initiative de la municipalité.

COMMENT PUIS-JE FAIRE VALOIR MON OPINION AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ?

Une assemblée publique de consultation sur ces projets de règlement aura lieu le **28 mai 2024 à 19h00** à la salle municipale au 138, rue Principale. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou son représentant expliquera les projets de règlement et les conséquences de leurs entrées en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Aussi, le **projet de règlement 2024-06** contient des dispositions assujetties à une approbation référendaire.

OÙ PUIS-JE CONSULTER LES PROJETS DE RÈGLEMENT?

Les projets de règlement sont disponibles pour consultation en ligne sur la page d'accueil du site internet de la Municipalité au <https://municipalites-du-quebec.com/st-adelme/index.php>

Donné à Saint-Adelme (Québec), ce 14 mai 2024

Jessica Bouchard

Directrice générale et greffière-trésorière